

TYPE DE PONT, DU SYSTÈME FINK, DE LA COMPAGNIE DE
BALTIMORE.

Le pont en question (planche XIV) est une poutre Fink composée de trois systèmes armés partageant la longueur totale en huit panneaux.

La corde supérieure est formée de quatre secteurs formant une colonne Phoenix, dont les deux moitiés sont rivées sur l'âme d'un fer à double T de 15 pouces (0^m38) de hauteur. Cette colonne est partagée en quatre parties égales dont les joints sont aux points *m*, *n*, *p*. En ces points elle est reliée aux montants par des sabots en fonte, où passent les chevilles traversant les tirants formés de barres à œils.

Les montants de chaque système armé sont aussi des colonnes Phoenix, sans fer à double T. Les quatre montants du petit système ont à leurs deux extrémités un sabot en fonte ; le sabot supérieur s'attache contre la corde supérieure et l'autre sur les tirants ; les montants des deux autres systèmes ne sont garnis d'un sabot en fonte qu'à la partie inférieure, et à leur partie supérieure ils pressent contre le sabot d'union de la corde supérieure.

Les tirants ne reposent pas directement sur le sabot, mais la cheville qui les unit traverse deux étriers en fer rond, boulonnés contre les sabots de sorte qu'au moyen de quatre écrous on peut toujours les régler, fig. (6 et 7). Cette disposition est très intelligente en ce qu'elle permet de remédier facilement au jeu qui se produirait en cas d'usure de quelque pièce.

Cette poutre est solidement contreventée verticalement dans les deux plus grands systèmes avec des fers ronds en croix, munis de tendeurs.

Dans les trois systèmes, deux traverses à double T conservent invariablement la même distance entre les deux montants. Horizontalement et dans chaque panneau, la poutre est contreventée avec des barres en croix garnies de tendeurs.

Les deux sabots extrêmes où aboutissent les tirants des trois systèmes sont placés sur des galets en fer pouvant rouler sur une plaque en fonte, fixée à la maçonnerie; on prévoit ainsi les effets de la dilatation.

La voie placée à la partie supérieure de la poutre est posée sur des traverses en bois soutenues par la semelle supérieure des fers à double T, formant la partie centrale des cordes; des longrines sont boulonnées sur les traverses, de trois en trois. Les rails sont retenus avec des crampons sur ces traverses.

